

BRUXSEL BABEL
LE MULTILINGUISME A BRUXELLES : ATOUT *ET* DEFI
Memorandum du Conseil bruxellois pour le multilinguisme

RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX CANDIDATS BRUXELLOIS
AUX ELECTIONS FEDERALES, REGIONALES ET COMMUNAUTAIRES DU 9 JUIN 2024



Eric de Ville, The Tower of Brussels

AUX CANDIDATS A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS

- 1. Autonomie régionale.** Réviser l'article 129 de la Constitution de manière à permettre au Parlement bruxellois, à la majorité de chacun de ses deux groupes linguistiques, de régler l'emploi des langues sur son territoire, dans le respect de la primauté du français et du néerlandais.
- 2. Services multilingues.** Etendre la possibilité accordée aux centres touristiques d'utiliser d'autres langues que le français et le néerlandais pour la communication des pouvoirs locaux à l'ensemble de la communication — orale et écrite, individuelle et collective — des services publics locaux et régionaux sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.
- 3. Primes de multilinguisme.** Permettre que le « Fonds de financement du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles » soit partiellement affecté au financement de primes pour des langues autres que le français et le néerlandais.
- 4. SELOR bruxellois.** Permettre à la Région bruxelloise de développer son propre système de certification officielle des compétences linguistiques.
- 5. Commission de contrôle.** Ajouter aux onze membres actuels de la Commission permanente de contrôle linguistique deux membres respectivement choisis par le groupe francophone et le groupe néerlandophone du Parlement bruxellois.
- 6. Ecoles bilingues.** Poursuivre l'exploration de la possibilité de création d'écoles bilingues en Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre des compétences résiduelles de l'Etat fédéral.

**AUX CANDIDATS AU PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
ET A L'ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE**

- 1. Politique linguistique familiale.** Utiliser l'ONE, les crèches et les écoles pour diffuser des connaissances aidant les parents à adopter une politique linguistique familiale favorisant à la fois la consolidation de la langue parentale, l'apprentissage de la langue scolaire et tous les autres apprentissages.
- 2. Renforcer l'immersion.** Soutenir l'enseignement en immersion, y compris dans les filières artistiques, techniques et professionnelles, notamment en renforçant le soutien pédagogique aux enseignants et en facilitant le recrutement d'enseignants néerlandophones.
- 3. Calendrier scolaire.** Œuvrer, avec la Communauté flamande, à un rapprochement des périodes de congé scolaires, de manière à faciliter la mobilité des enseignants entre écoles francophones et néerlandophones et de nombreuses autres formes de collaboration éducative entre les deux Communautés.
- 4. Maîtres de langue néerlandaise.** Développer les filières de formation pour les fonctions de maître de langue néerlandaise dans l'enseignement primaire et d'enseignant en immersion, notamment en réintégrant le néerlandais dans le nouveau master d'enseignant primaire.
- 5. Réseau d'enseignants.** Créer, en collaboration avec l'OCB, un réseau bi-communautaire d'équipes d'enseignants travaillant dans le contexte de la diversité linguistique bruxelloise.
- 6. Un OCB francophone.** Créer, au sein de l'administration de la Communauté française ou de la Commission communautaire française un organe analogue au Onderwijscentrum Brussel focalisé sur les défis spécifiques rencontrés par l'enseignement bruxellois.
- 7. PISA pour Bruxelles.** Permettre un accès différencié à la partie bruxelloise des résultats des enquêtes PISA (enseignement secondaire) et PIRLS (enseignement primaire).
- 8. Accueil multilingue.** Valoriser toutes les compétences linguistiques du personnel en contact avec le public dans les institutions de formation et de soins dépendant de la Communauté française ou de la Commission communautaire française et y développer un accueil multilingue.
- 9. Culture non-binaire.** Soutenir les initiatives culturelles bi-communautaires notamment par la création d'un fonds soutenant des initiatives culturelles qui ne cadrent pas dans la structure binaire actuelle.
- 10. Embrasser la diversité.** Soutenir toute initiative culturelle, sociale et médiatique favorisant l'intérêt pour d'autres langues et les cultures qui y sont associées.

**AAN DE KANDIDATEN VOOR HET PARLEMENT VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP
EN VOOR HET COLLEGE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE**

- 1. Gezinstaalbeleid.** De kanalen van Opgroeien, kinderopvang en scholen gebruiken om ouders te helpen om binnen het gezin een actieve rol op te nemen ten aanzien van de (taal)ontwikkeling van hun kinderen die zowel de versterking van de thuistalen als het leren van de schooltaal en andere materies ten goede komt.
- 2. Schoolkalender.** De zomervakantie inkorten zoals in Nederland en de Franse Gemeenschap en de vakantieperiodes laten gelijklopen, onder meer om de *summer learning loss* te beperken, om de ontwikkeling van CLIL in Franstalige en Nederlandstalige scholen en de daarvoor nodige leerkrachtenmobiliteit te vergemakkelijken.
- 3. OCB.** Het Onderwijscentrum Brussel blijven steunen om geschikte modellen uit te werken voor verschillende scholen, van meertalig onderwijs tot taalstimulering buiten de school(m)uren.
- 4. Immersie uitbreiden.** Meertalig onderwijs van het type CLIL uitbreiden naar het Nederlandstalig basisonderwijs in Brussel en meer uren in de CLIL-doeltaal toelaten in het Nederlandstalig secundair onderwijs in Brussel.
- 5. Netwerk van leerkrachten.** In samenwerking met de Franse Gemeenschap een bi-communautair netwerk opzetten van leerkrachten die binnen de talige diversiteit van Brussel werken.
- 6. Meer weten.** Relevant onderzoek steunen, niet alleen door het handhaven van de kwaliteit van de onontbeerlijke Taalbarometer, maar ook door de financiering van een wetenschappelijke evaluatie van de verschillende vormen van omgang met taaldiverse klassen
- 7. PISA voor Brussel.** Een gedifferentieerde toegang tot de resultaten van het Brusselse onderdeel van de PISA- en PIRLS-enquêtes mogelijk maken.
- 8. Meertalig onthaal.** Een meertalig onthaal ontwikkelen in alle opleidings- en zorginstellingen die afhangen van de Vlaamse Gemeenschap of de Vlaamse Gemeenschapscommissie, dankzij de waardering en het gebruik van alle taalvaardigheden van het personeel dat in contact komt met het publiek.
- 9. Non-binaire cultuur.** Bi-communautaire culturele initiatieven steunen die niet in de huidige binaire structuur passen.
- 10. Diversiteit omarmen.** Alle culturele en media-initiatieven aanmoedigen die de belangstelling voor andere talen en de bijbehorende culturen bevorderen.

AUX CANDIDATS AU PARLEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- 1. Services multilingues.** Tout en réaffirmant l'importance de fournir tous les services publics bruxellois en français et en néerlandais, y autoriser l'usage d'autres langues pour l'accueil et la communication et l'encourager partout où il est utile.
- 2. Compétences multilingues.** Reconnaître et valoriser toutes les compétences linguistiques des agents des services publics bruxellois utiles à l'exercice de leur fonction, y compris en permettant d'en tenir compte dans le recrutement, la promotion et l'attribution de primes.
- 3. Interprètes sociaux.** Mieux rencontrer les besoins en interprétation sociale par l'amélioration du statut des professionnels et bénévoles actifs dans ce secteur et la mobilisation efficace des nouvelles technologies.
- 4. Site web.** Créer et gérer un site web qui recense efficacement toutes les possibilités d'apprentissage et de pratique des langues à Bruxelles.
- 5. Brulingua.** Mieux faire connaître la plateforme de test et d'apprentissage des langues Brulingua et en intensifier l'usage, notamment en étendant son accès aux moins de dix-huit ans.
- 6. Réseau d'enseignants.** Soutenir la création d'un réseau bi-communautaire d'équipes d'enseignants immergés dans la diversité linguistique bruxelloise.
- 7. Recherche.** Doter le Brussels Studies Institute d'un budget structurel affecté à des recherches destinées à améliorer la gestion de la diversité linguistique et la promotion du multilinguisme à Bruxelles.
- 8. Semaine du multilinguisme.** Créer chaque année un temps fort pour la promotion du multilinguisme sous la forme d'une « semaine du multilinguisme » associant écoles, médias, entreprises, institutions publiques, associations, influenceurs, experts, etc.
- 9. Cellule administrative.** Créer au sein de l'administration régionale une cellule chargée de la coordination de la semaine annuelle du multilinguisme et d'autres formes de promotion du multilinguisme.
- 10. Ministre.** Pérenniser le ministère bruxellois pour la promotion du multilinguisme